



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Points 146 et 151 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(En dollars É.-U.)

Crédit ouvert pour 2008/09	172 842 000 ^a
Dépenses de 2008/09	172 814 500
Solde inutilisé de 2008/09	27 500
Crédit ouvert pour 2009/10	205 939 400
Dépenses prévues pour 2009/10 ^a	199 193 400
Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10 ^a	6 746 000
Projet de budget du Secrétaire général pour 2010/11	208 838 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2010/11	206 811 600

^a Prévisions au 31 mars 2010.



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 23 et 28, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 2 026 800 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour assurer le fonctionnement de celle-ci pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/686).

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la MINUT et des autres éléments qui la concernent directement.

3. Lorsqu'il a examiné le rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/686), le Comité consultatif a tenu compte des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au sujet de la Mission dans son rapport sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 [A/64/5 (Vol. II)], et il a fait le cas échéant des observations à cet égard ci-après. On trouvera le rapport du Comité consultatif sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes dans le document portant la cote A/64/708. **Le Comité consultatif répète qu'il faut donner rapidement suite aux recommandations pertinentes du Comité des commissaires aux comptes (voir le paragraphe 36 ci-dessous).**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUT figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

5. Dans sa résolution 62/258, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 172 842 000 dollars (montant net : 166 051 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Le montant brut des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 172 814 500 dollars (montant net : 165 362 300 dollars). Il en résulte un solde inutilisé d'un montant brut de 27 500 dollars (montant net : 689 500 dollars), qui représente, en chiffres bruts, 0 % du crédit ouvert. On trouvera une analyse des écarts à la section IV du rapport sur l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/617).

6. Le dépassement de crédits tient essentiellement à ce qui suit :

a) Observateurs militaires (207 400 dollars) : les dépenses afférentes à 34 observateurs militaires de l'ONU n'avaient été prévues que pour 335 jours au taux journalier applicable après 30 jours de 98 dollars par observateur; le montant de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux observateurs militaires pendant les 30 premiers jours et après 30 jours a augmenté à compter du 1^{er} mars 2009; et le taux de vacance de postes a été inférieur aux prévisions (3,7 %);

b) Police des Nations Unies (4 985 000 dollars) : le montant de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux membres de la Police des Nations Unies a augmenté à compter du 1^{er} mars 2009, les taux pour les 30 premiers jours et après 30 jours ayant été relevés respectivement de 17 dollars et de 21 dollars par personne et par jour par rapport aux taux initiaux (123 dollars et 98 dollars); et le taux de vacance de postes (8 %) a été inférieur à l'abattement pour délais de déploiement prévu au budget (10 %);

c) Personnel recruté sur le plan international (4 618 800 dollars) : le montant de l'indemnité de subsistance (missions) a augmenté à compter du 1^{er} mars 2009; la révision des barèmes des traitements pour cette catégorie de personnel a pris effet le 1^{er} août 2008 et le 1^{er} janvier 2009; ce personnel a été déployé plus rapidement que prévu (avec un taux de vacance de postes moyen de 21 %), alors que l'abattement pour délais de déploiement prévu au budget était de 25 %; 18 fonctionnaires recrutés sur le plan international ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire; le coût de l'affrètement d'un avion sanitaire pour transporter un membre de la Police des Nations Unies à Dakar a été comptabilisé; et des frais ont été engagés pour sécuriser les logements des Volontaires des Nations Unies;

d) Personnel recruté sur le plan national (1 177 100 dollars) : le taux de déploiement a été supérieur aux prévisions (avec un taux de vacance moyen de 9,7 %, contre 20 % prévus au budget); et la révision des barèmes des traitements a pris effet le 1^{er} février 2009, tant pour les agents des services généraux que pour les administrateurs recrutés sur le plan national;

e) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (125 200 dollars) : des crédits n'avaient été ouverts qu'au titre de trois postes sur les cinq autorisés, ce qui a été en partie compensé par le fait qu'en moyenne, le taux de déploiement tardif a été élevé pendant l'exercice (40 %);

f) Voyages (313 300 dollars) : le nombre de voyages effectués à l'intérieur de la zone de la Mission au titre de la composante appui a été plus élevé que prévu; et les dépenses liées à la modification des modalités de remboursement des frais de voyage dans la zone de la Mission ont été comptabilisées, ce qui a toutefois été en partie compensé par les économies réalisées grâce à l'usage accru d'outils d'apprentissage en ligne et à la venue à la Mission de formateurs chargés d'animer des ateliers sur place.

7. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par les économies réalisées aux rubriques ci-après :

a) Consultants (120 700 dollars) : cette économie a été réalisée principalement parce qu'on n'a pas fait appel à certains services de conseil en matière de formation dans le domaine des services médicaux, du contrôle des mouvements et des affaires politiques, et parce que des dépenses liées aux services de conseil prévus en matière d'évacuation sanitaire aérienne ont été inscrites par erreur au poste Honoraires, fournitures et services liés à la formation de la rubrique Fournitures, services et matériel divers;

b) Installations et infrastructures (4 100 300 dollars) : l'économie ici tient à ce que les dépenses au titre du carburant diesel, de l'achat d'installations préfabriquées et des services ont été inférieures aux prévisions; elle a toutefois été en partie annulée par des dépenses supérieures aux prévisions concernant les

fournitures d'entretien et l'achat de matériel de lutte contre les incendies et de matériel de sécurité;

c) Transports terrestres (194 700 dollars) : cette économie a pu être réalisée car les dépenses au titre de l'achat de véhicules et de pièces de rechange ont été moins élevées que prévu, ce qui a cependant été contrebalancé par l'augmentation des dépenses engagées au titre des carburants et lubrifiants et de l'achat de matériel pour les ateliers de réparation;

d) Transports aériens (2 038 200 dollars) : cette économie a été rendue possible par les dépenses moins élevées que prévu au titre de la location et de l'exploitation d'hélicoptères, des services connexes et du carburant aviation; elle a cependant été en partie annulée par les dépenses supérieures aux prévisions engagées au titre de la location et de l'exploitation d'un avion;

e) Communications (2 682 700 dollars) : l'économie ici a pu être réalisée car le coût des communications par réseaux commerciaux a été inférieur aux prévisions en raison de fluctuations de change, de la non-réalisation de certaines activités d'information, du retard pris dans le déploiement des 15 prestataires extérieurs de services d'appui aux communications et de l'annulation de l'achat de matériel d'information;

f) Informatique (892 500 dollars) : cette économie tient au fait que les dépenses au titre des pièces de rechange et fournitures informatiques, de l'achat de matériel informatique ainsi que des licences, des redevances et de la location de logiciels ont été inférieures aux prévisions;

g) Services médicaux (868 300 dollars) : cette économie a été réalisée du fait que les dépenses au titre des fournitures et services médicaux ainsi que de l'hospitalisation dans des établissements situés à l'extérieur de la Mission ont été inférieures aux prévisions et les évacuations sanitaires par voie aérienne moins nombreuses que prévu;

h) Fournitures, services et matériel divers (536 900 dollars) : l'économie ici tient au fait que les dépenses au titre du fret et des dépenses connexes, des rations, de l'assurance IARD et de l'équipement de protection individuelle ont été moins élevées que prévu, ce qui a cependant été en partie contrebalancé par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'achat de matériel divers, des abonnements et des honoraires, fournitures et services de formation.

8. On trouvera ci-après, aux paragraphes concernant le budget de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/686), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget (A/64/617) au titre de divers objets de dépense.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2009, des montants de 6 304 800 dollars et 7 185 500 dollars respectivement étaient dus au titre des contingents et du matériel leur appartenant. S'agissant des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 mars 2010, trois demandes d'indemnisation avaient été faites depuis le lancement de la Mission. Un montant de 55 100 dollars

avait été versé et une demande était en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte que cette demande sera traitée rapidement.**

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2010, les chiffres de l'exercice 2009/10 concernant l'occupation des postes de la MINUT s'établissaient comme suit :

	<i>Autorisés^a</i>	<i>Pourvus</i>	<i>Taux de vacance</i>	<i>Taux de vacance budgétisé</i>
Observateurs militaires	34	33	–	–
Police des Nations Unies	1 045	962	7,9	5
Unités de police constituées	560	558	0,4	–
Personnel recruté sur le plan international	446	357	20,0	15
Personnel recruté sur le plan national	981	896	8,7	10
Volontaires des Nations Unies	204	171	16,2	10

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

11. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice, assorti d'une explication des écarts (voir annexe I). Au 31 mars 2010, les dépenses s'élevaient à 149 329 400 dollars, contre des crédits de 205 939 400 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 199 193 400 dollars, ce qui représente une économie prévue de 6 746 000 dollars (3,3 %).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

A. Mandat et résultats prévus

12. Dans sa résolution 1704 (2006), le Conseil de sécurité a établi la MINUT pour prendre la suite du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). Par sa résolution 1912 (2010), le Conseil a prorogé jusqu'au 26 février 2011 le mandat de la MINUT en maintenant les effectifs actuels autorisés. Dans son rapport au Conseil de sécurité (S/2010/85), le Secrétaire général a défini quatre domaines prioritaires à partir desquels les hypothèses budgétaires ont été établies : examen et réforme du secteur de la sécurité; renforcement de l'état de droit; promotion d'une culture de gouvernance démocratique et du dialogue; et développement économique et social.

13. Le Comité consultatif a été informé qu'étant donné que la Police nationale du Timor-Leste devait reprendre ses fonctions de maintien de l'ordre à la mi-2011, la Mission s'employait en priorité à reconfigurer la composante police de la MINUT, y compris à réduire progressivement ses effectifs. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'un certain nombre d'acteurs aidaient le Gouvernement du Timor-Leste à renforcer les capacités de la Police nationale, et que plusieurs pays (œuvrant bilatéralement) et quelques organismes, fonds et programmes des Nations Unies prêtaient leur concours au renforcement des capacités de diverses manières, en finançant des programmes de développement ou en mettant sur pied des stages de formation, par exemple. Le Comité a également appris que ces mesures étaient pour

l'essentiel de nature provisoire et ponctuelle et ne suffisaient pas pour répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités. Il fallait donc que la MINUT et d'autres partenaires internationaux s'attachent à combler ces lacunes en exécutant de manière coordonnée des programmes exhaustifs et viables visant à renforcer les capacités de la Police nationale (voir également les paragraphes 26 à 28 ci-dessous).

14. Dans son rapport (S/2010/85), le Secrétaire général a fait observer que l'ONU appuierait l'organisation des élections municipales en prêtant son concours dans cinq grands domaines : sécurité, conseils juridiques, assistance technique, soutien logistique dans une proportion limitée, et orientation politique générale. Le Comité consultatif a été informé que les élections municipales se dérouleraient vraisemblablement fin 2010 ou début 2011, période pendant laquelle la Mission, en particulier la Police des Nations Unies, aiderait la Police nationale. Le Comité a également noté que la MINUT, travaillant en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'Équipe d'assistance électorale des Nations Unies, s'emploierait à donner plus de moyens à la Commission électorale nationale et au Secrétariat de l'administration technique des élections. Le Secrétaire général a également indiqué qu'étant donné que ces organes seraient alors mieux à même de gérer les affaires électorales, la Mission aurait à assurer moins de services d'appui pendant l'exercice 2010/11. Les effectifs demandés au titre de la composante 3 (gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires) ont de ce fait été revus à la baisse (diminution nette de 36 postes et postes de temporaire). **Le Comité consultatif prend note de la contribution de la Mission à l'organisation des précédentes élections et du fait qu'elle prévoit d'apporter son concours à l'occasion des prochaines, notamment en renforçant les capacités des différents acteurs. Le Comité ne voit pas d'objection aux modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs.**

B. Ressources nécessaires

15. Le budget proposé pour la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 s'élève à 208 838 400 dollars, soit une augmentation de 2 899 000 dollars (1,4 %) par rapport aux crédits d'un montant de 205 939 300 dollars ouverts pour l'exercice 2009/10. On trouvera une analyse des écarts à la section III du budget de la MINUT pour l'exercice 2010/11 (A/64/686). Les principales augmentations concernent la Police des Nations Unies (1 079 300 dollars), le personnel recruté sur le plan international (9 119 900 dollars) et le personnel recruté sur le plan national (2 951 600 dollars). Elles sont en partie compensées par une réduction des ressources demandées au titre des voyages (1 249 100 dollars), des installations et infrastructures (2 305 600 dollars), des transports aériens (2 295 800 dollars), des communications (1 555 200 dollars) et de l'informatique (1 163 100 dollars).

16. Le projet de budget prévoit le déploiement de 34 observateurs militaires, 1 605 agents de la police des Nations Unies (1 045 agents de police et 560 membres d'unités de police constituées), 469 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 7 postes de temporaire), 1 003 agents recrutés sur le plan national (dont 3 postes de temporaire) et 176 Volontaires des Nations Unies.

17. Le projet de budget fait apparaître une augmentation nette de 12 postes d'agent recruté sur le plan international et de 16 postes d'agent recruté sur le plan national,

et une diminution nette de 28 postes de Volontaire des Nations Unies. Les augmentations concernent principalement le secteur de la sécurité et l'état de droit ainsi que la composante appui. Les diminutions quant à elles ont trait aux composantes processus politique et gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2009/10^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	34	34	–
Police des Nations Unies	1 045	1 045	–
Unités de police constituées	560	560	–

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

18. Le montant des ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2010/11 s'élève à 64 700 500 dollars, soit une augmentation de 645 600 dollars (1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2009/10.

19. Cette augmentation tient essentiellement d'une part à la hausse du montant de l'indemnité de subsistance (missions), compensée par une baisse du coût des voyages effectués par les membres de la Police des Nations Unies (1 079 300 dollars), et d'autre part à la hausse du montant de l'indemnité de subsistance (missions) et au déploiement intégral des observateurs militaires (202 400 dollars), compensés par une baisse du coût effectif des voyages effectués par les membres des unités de police constituées, ce qui entraîne une diminution des crédits demandés à ce titre (636 100 dollars). Un taux de vacance de postes de 5 % a été appliqué aux prévisions concernant les effectifs de la Police des Nations Unies.

20. Le Comité consultatif note que la Mission maintiendra à leur niveau actuel ses effectifs d'agents en tenue jusqu'en janvier 2011, date à laquelle elle commencera de réduire son personnel. Soixante-dix des 560 membres des unités de police constituées devront alors être rapatriés avant la fin de ce mois. En outre, d'ici à juin 2011, les effectifs de la Police des Nations Unies seront réduits de 223 personnes, 800 agents demeurant à la Mission. **Le Comité consultatif réaffirme ce qu'il a déjà dit dans son rapport (A/63/746/Add.3), à savoir que la Mission devrait garder la structure d'appui à l'examen de manière à l'adapter en fonction de l'évolution du processus de retrait progressif.**

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de postes approuvés pour 2009/10</i>	<i>Nombre de postes proposés pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	446	462	16
Personnel recruté sur le plan national	981	1 000	19
Volontaires des Nations Unies	204	176	(28)
Postes de temporaire	17	10	(7)
Total	1 648	1 648	–

21. Le montant des ressources demandées au titre du personnel civil pour l'exercice 2010/11 s'élève à 89 747 800 dollars, soit une augmentation de 12 004 800 dollars (15,4 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2009/10, qui tient principalement à ce qui suit :

a) Pour le personnel recruté sur le plan international (9 119 900 dollars) : à la révision du barème des traitements, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010; à l'augmentation du montant de l'indemnité de poste et des dépenses communes de personnel, conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale relative à la gestion des ressources humaines; et à l'augmentation nette de 16 postes qui est proposée;

b) Pour le personnel recruté sur le plan national (2 951 600 dollars) : à l'augmentation nette de 19 postes qui est proposée (11 postes d'administrateur et 8 postes d'agent des services généraux); et à l'application de nouveaux barèmes des traitements à compter du 1^{er} février 2009.

22. Le Comité consultatif a formulé un certain nombre d'observations et de recommandations concernant les postes vacants dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660). S'il prend note des efforts qu'a faits la Mission pour améliorer les taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur les plans international et national, il constate cependant que le recrutement et la fidélisation du personnel demeurent problématiques, un grand nombre de candidats retenus ayant décliné le poste qui leur était offert (31) et 71 personnes ayant quitté la Mission entre juillet 2008 et juin 2009. Le Comité a été informé, comme suite à ses questions, que les candidats avaient notamment invoqué les motifs ci-après pour expliquer leur refus :

a) L'éloignement de la Mission, du fait de la distance entre le Timor-Leste et leur pays d'origine;

b) Le montant de l'indemnité de subsistance (missions), qui était inférieur à celui de l'indemnité versée dans d'autres missions jusqu'à la mise en place des nouvelles conditions d'emploi, et l'absence de prime de risque;

c) Le délai à respecter entre deux congés de détente (12 semaines), plus long que pour d'autres missions (6 à 8 semaines);

d) La longueur du processus de recrutement, qui incitait de nombreux candidats attendant d'être recrutés à chercher un autre emploi.

23. Le Comité consultatif note que la Mission propose de réduire le pourcentage de postes vacants à 15 % pour le personnel recruté sur le plan international (20 % au 31 mars 2010) et à 10 % pour les Volontaires des Nations Unies (16,2 % au 31 mars 2010). **Compte tenu du pourcentage de postes vacants à l'heure actuelle, le Comité consultatif recommande d'appliquer un taux de vacance de postes de 17 % au personnel recruté sur le plan international et de 12 % aux Volontaires des Nations Unies.**

Recommandations concernant les postes

24. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs. Une description détaillée des changements proposés au titre de chaque composante est donnée dans le projet de

budget (A/64/686, sect. I). Le Secrétaire général propose la suppression de 49 postes et postes de temporaire (7 postes d'agent recruté sur le plan international, dont 4 de temporaire, 13 postes d'agent recruté sur le plan national et 29 postes de Volontaire des Nations Unies) et demande la création de 49 postes (19 postes d'agent recruté sur le plan international, 14 postes d'agent recruté sur le plan national, dont la transformation de 3 postes d'administrateur en postes d'agent des services généraux, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies), ce qui n'entraînerait aucune variation nette. **On trouvera ci-dessous les recommandations du Comité consultatif concernant les propositions faites par le Secrétaire général au sujet des effectifs.**

Direction exécutive et administration

25. Dans son rapport sur le budget de la MINUT (A/64/686), le Secrétaire général a proposé de créer un poste de temporaire de spécialiste adjoint de la gestion de l'information (Volontaire des Nations Unies) au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (secteur de la sécurité et état de droit) pour appuyer la conception, la création et la gestion de bases de données internes et d'autres systèmes de gestion de données confidentielles, prêter concours aux travaux de recherche et entretenir des contacts avec les bureaux, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi qu'avec les gouvernements et le secteur privé. **Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de ce poste de temporaire.**

Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit

26. Le Secrétaire général a constaté qu'il fallait renforcer les compétences professionnelles et techniques des membres du Bureau du Chef de la police et proposé de créer 19 postes (1 P-5, 5 P-4, 11 P-3, 1 P-2 et 1 poste d'agent du Service mobile) pour appuyer la Police nationale du Timor-Leste : 1 conseiller principal pour les politiques et les projets (P-5), 1 spécialiste de la liaison avec les bailleurs de fonds et de la mobilisation des ressources (P-4), 1 conseiller en information (P-4), 1 conseiller pour la police de proximité (P-4), 1 conseiller pour les unités des forces spéciales (P-4), 1 spécialiste de la police maritime (P-4), 1 fonctionnaire chargé de la recherche et des rapports (P-3), 1 spécialiste des droits de l'homme (P-3), un conseiller en criminalistique (P-3), 1 spécialiste des armes et explosifs (P-3), 1 fonctionnaire chargé de la protection (P-3), 1 juriste (P-3), 1 spécialiste du suivi et de l'évaluation (P-3), 1 administrateur des programmes (P-3), 1 conseiller en ressources humaines (P-3), 1 conseiller en achats et approvisionnements (P-3), 1 conseiller en matière de finance et de budget (P-3), un spécialiste des systèmes de base de données (P-2) et 1 assistant (Service mobile) au Fichier central et aux archives.

27. Le Comité consultatif a demandé et obtenu de plus amples explications concernant les 19 postes civils supplémentaires qu'il est demandé de créer au Bureau du Chef de la police, y compris s'agissant de la corrélation entre renforcement des capacités et transfert des responsabilités à la Police nationale, de la stratégie de retrait élargie de la Mission dans les domaines de la police et du maintien de l'ordre, de l'appui bilatéral offert par d'autres pays, et du rôle joué par l'ONU et d'autres organisations vis-à-vis du renforcement des capacités de la Police nationale. Le Comité a appris qu'à l'issue d'une évaluation technique, la composante police de la Mission s'était principalement consacrée à deux des tâches que lui avait confiées le Conseil de sécurité, à savoir assurer d'une part le maintien

de l'ordre à titre intérimaire et d'autre part le développement institutionnel à long terme. Le Comité a également été informé qu'en dépit des gros efforts faits, les progrès avaient été lents et limités, en particulier en ce qui concerne le développement des institutions et le renforcement des capacités. Disposer de suffisamment d'experts civils ayant les compétences spécialisées voulues contribuerait à appuyer l'action menée dans ce domaine et donc à réduire la nécessité de recourir à une assistance extérieure au moment du retrait de la Mission. Le Comité a obtenu, sur sa demande, un organigramme actualisé faisant apparaître la répartition des postes existants et les postes supplémentaires qu'il a été demandé de créer au Bureau du Chef de la police (voir annexe III).

28. Compte tenu des explications fournies et étant donné qu'il importe de renforcer les capacités de la Police nationale du Timor-Leste, le Comité consultatif recommande d'approuver les effectifs proposés pour le Bureau du Chef de la police. Toutefois, rappelant qu'il estime depuis longtemps qu'il faut revoir l'organigramme de la Mission et soulignant le nombre élevé de postes vacants, le Comité recommande également que les fonctions qu'il est envisagé d'attacher à l'un des postes P-3 soient exécutées à la faveur d'un transfert. Il engage en outre le Secrétaire général à continuer de rechercher un appui auprès de sources bilatérales et autres pour aider la Mission à jouer son rôle dans le domaine du renforcement des capacités.

29. Le Secrétaire général a proposé de créer deux postes d'administrateur recruté sur le plan national à la Section de l'appui au secteur de la sécurité pour faire face aux besoins accrus en matière de renforcement des capacités dans les domaines de la défense, de la sûreté publique et de la gouvernance, qui relèvent tous les trois du secteur de la sécurité. De plus, il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des droits de l'homme) au Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, pour faire face à l'augmentation du nombre de demandes d'évaluation objective et de conseils spécialisés dans le domaine des droits de l'homme et de la justice adressées à la Mission par les autorités nationales. Le Secrétaire général a également proposé d'établir 10 postes d'administrateur recruté sur le plan national au sein de l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves afin d'appuyer le travail des enquêteurs internationaux et du personnel linguistique dans les bureaux de district.

30. Le Comité consultatif recommande d'approuver les 13 postes qu'il est proposé de créer à la Section de l'appui au secteur de la sécurité, au Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle et dans l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves.

Composante 4 : appui

31. Au titre de la composante 4 (Appui), le Secrétaire général a proposé d'établir huit postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section de la sécurité pour combler les lacunes en matière de prestation de services de sécurité. Il a également demandé que soient créés un poste de spécialiste de l'environnement (P-3) et un poste de fonctionnaire du budget (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur recruté sur le plan national) au Bureau du Chef de l'appui à la Mission, ainsi que trois postes d'assistant (gestion des installations) (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des services généraux aux fins de l'inspection et de l'entretien des 36 installations de la Mission. **Le Comité**

consultatif recommande d'approuver tous les postes qu'il est proposé de créer au titre de la composante 4 (appui).

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2009/10</i>	<i>Montant proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
64 141 500	54 390 100	(9 751 400)

32. Le montant estimatif des ressources nécessaires au fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2010/11 s'élève à 54 390 100 dollars, soit une diminution de 9 751 400 dollars (15,2 %) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2009/10.

33. Cette diminution tient principalement à une réduction des dépenses prévues au titre des rubriques ci-après :

a) Consultants (527 900 dollars) : la Mission s'est en effet efforcée d'exploiter en priorité ses compétences internes au lieu de faire appel à des experts extérieurs;

b) Voyages (1 249 100 dollars) : la Mission a préféré la visioconférence aux voyages pour les activités autres que la formation, et elle a fait appel pour la formation aux compétences internes;

c) Installations et infrastructures (2 305 600 dollars) : les dépenses prévues au titre de l'acquisition d'installations préfabriquées, d'installations et infrastructures diverses, de services d'entretien, d'aménagement et de rénovation, et de services de sécurité sont en baisse. La diminution globale des crédits demandés est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires à l'acquisition de matériel de sécurité et de carburants et lubrifiants;

d) Transports aériens (2 295 800 dollars) : les frais de location et d'exploitation des trois hélicoptères Mi-8MTV et des deux avions B-1900D ont globalement baissé, le nombre d'heures de vol prévu a été réduit et l'escale de Bali a été supprimée, le coût des services de navigation en route, de la localisation par satellite des aéronefs et de la maintenance des héliports a diminué, et le prix du carburant aviation a baissé;

e) Communications (1 555 200 dollars) : les ressources demandées au titre des communications commerciales, de l'acquisition de matériel de transmissions, des pièces de rechange et des services d'information ont diminué. Cette réduction est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources demandées au titre des services contractuels d'appui aux communications;

f) Informatique (1 163 100 dollars) : les crédits demandés pour financer le remplacement de quelque 1 081 articles et accessoires informatiques ayant dépassé leur durée de vie utile et l'acquisition de pièces de rechange et de fournitures sont moins élevés que précédemment. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des services informatiques contractuels.

34. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que les coûts contractuels concernant les hélicoptères avaient été réduits. Il prend note par ailleurs de l'augmentation des crédits demandés au titre de l'assurance-responsabilité, liée à la hausse des primes pour les avions. **Le Comité consultatif recommande de passer en revue les facteurs ayant donné lieu à des réductions et de faire part des résultats aux autres missions.**

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

35. Dans son rapport [A/64/5 (Vol. II)], le Comité des commissaires aux comptes a fait un certain nombre d'observations et de recommandations au sujet de problèmes concernant les finances et la gestion à la MINUT, notamment en ce qui concerne la gestion du portefeuille de fournisseurs, la gestion et le contrôle des biens non durables, les ratios des stocks, l'établissement d'un comité de la sécurité routière, la publication d'un manuel à l'usage des conducteurs, l'absence de plan d'intervention d'urgence, l'entreposage des rations, les éléments de première nécessité visés dans les contrats-cadres, et la surconsommation de carburant.

36. Le Comité consultatif a reçu des informations sur les mesures prises par la Mission pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport [A/64/5 (Vol. II)], notamment l'établissement d'un comité consultatif de la sécurité routière, la publication d'un manuel à l'usage des conducteurs, l'établissement d'un plan d'intervention d'urgence et de directives générales concernant le carburant, la réalisation d'un examen des modalités de stockage des aliments des unités de police constituées et l'amélioration des ratios des stocks. **Le Comité consultatif prend note de ces mesures et encourage la Mission à continuer de s'efforcer de donner suite aux recommandations d'audit ainsi qu'à s'attaquer aux causes profondes des problèmes répertoriés par le Comité des commissaires aux comptes, afin d'améliorer la responsabilité et la gestion à tous les niveaux.**

V. Questions diverses

Organigramme

37. Le Comité consultatif rappelle la recommandation qu'il avait faite au sujet de l'organigramme de la MINUT (A/63/746/Add.3, par. 26) : il avait ainsi fait observer que le retrait proposé offrait l'occasion à la Mission de revoir sa structure hiérarchique, et recommandé que les résultats de cet examen figurent dans le projet de budget suivant. Malgré cela, dans son budget pour l'exercice 2010/11, la MINUT a recommandé ce qui suit : conserver une structure hiérarchique dont les postes de direction correspondent à ceux des homologues au niveau national; permettre aux hauts responsables de la Mission d'entretenir des contacts avec les responsables des administrations et de coordonner avec eux les activités menées ainsi que de faire face à la précarité des conditions de sécurité; mettre l'accent sur l'importance du mentorat; et rendre compte des activités de la MINUT, notamment en matière d'édification de la nation (A/64/686, sect. V.B).

38. **Le Comité consultatif n'est toujours pas convaincu du bien-fondé du maintien d'une structure hiérarchique pléthorique au sommet, en particulier compte tenu de la réduction progressive des effectifs de police qui est prévue. Des efforts auraient ainsi dû être faits pour rationaliser l'organigramme,**

notamment en regroupant de petites unités autonomes, comme le Groupe de la planification et des meilleures pratiques, au sein du Bureau du Chef de cabinet. Le Comité estime également que les effectifs demandés pour la Cellule d'analyse conjointe de la Mission et le Centre d'opérations civilomilitaire devraient être suivis de près compte tenu de l'évolution de la situation et de la diminution du nombre de tâches qu'il faudra mener à bien à l'avenir. Le Comité compte donc que des efforts rigoureux seront faits pour examiner et simplifier cette structure et il demande qu'on lui rende compte à ce sujet dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12.

VI. Conclusions du Comité consultatif

39. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 62 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/617). Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 27 500 dollars et les autres recettes pour l'exercice clos le 30 juin 2009, d'un montant de 6 751 500 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs, aux recettes diverses ou accessoires et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs, soient portés au crédit des États Membres selon des modalités à déterminer par l'Assemblée.

40. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées au paragraphe 117 du projet de budget (A/64/686). **Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée ouvre un crédit d'un montant de 206 811 600 dollars au titre du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, et que le montant de 206 811 600 dollars soit mis en recouvrement, à raison de 17 234 300 dollars par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/617)
- Budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/686)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 (A/64/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/746/Add.3)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 (A/64/708)
- Résolutions 63/292 et 62/258 de l'Assemblée générale, relatives au financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Résolutions 61/276 et 59/296 de l'Assemblée générale, relatives aux aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : questions transversales
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 24 septembre 2009 au 20 janvier 2010) (S/2010/85)
- Résolutions 1867 (2009) et 1912 (2010) du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010			1 ^{er} avril-30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Prévisions au 30 juin 2010			Explication des écarts
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)		Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	1 477,8	1 203,0	274,8	421,2	1 624,2	(146,4)	(9,9)	L'accroissement des dépenses prévu tient à l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions), passé de 114 dollars à 119 dollars par personne et par jour à compter du 1 ^{er} février 2009, ainsi qu'au déploiement intégral de 34 observateurs militaires
Contingents	–	–	–	–	–	–	–	
Police des Nations Unies	45 123,2	34 645,1	10 478,1	14 185,5	48 830,6	(3 707,4)	(8,2)	L'accroissement des dépenses prévu tient à l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions), passé de 114 dollars à 119 dollars par personne et par jour à compter du 1 ^{er} février 2009
Unités de police constituées	17 453,9	13 457,4	3 996,5	2 056,2	15 513,6	1 940,3	11,1	La diminution des dépenses prévue est liée à l'utilisation de vols charters au lieu de vols commerciaux pour assurer la relève des contingents
Total partiel	64 054,9	49 305,5	14 749,4	16 662,9	65 968,4	(1 913,5)	(3,0)	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	61 288,7	41 869,8	19 418,9	16 018,4	57 888,2	3 400,5	5,5	La diminution des dépenses prévue est liée au fait que le taux de vacance de postes (25 % pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2009, puis 21 %) a été supérieur au taux prévu dans le budget pour tout l'exercice (20 %)
Personnel recruté sur le plan national	6 722,5	6 676,8	45,7	2 403,9	9 080,7	(2 358,2)	(35,1)	L'accroissement des dépenses prévu tient à l'augmentation de 30 % du montant des traitements du personnel recruté sur le plan national, à compter du mois d'avril 2009

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010			Prévisions au 30 juin 2010			Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	1 ^{er} avril-30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)		
Volontaires des Nations Unies	8 110,0	5 644,7	2 465,3	2 026,5	7 671,2	438,8	5,4	La diminution des dépenses prévue est liée au fait que le nombre de congés dans les foyers est moins élevé que prévu, les Volontaires des Nations Unies n'ayant pas été déployés depuis suffisamment longtemps pour y avoir droit
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 621,8	607,0	1 014,8	517,4	1 124,4	497,4	30,7	Les économies prévues tiennent au retard pris dans le déploiement du personnel
Total partiel	77 743,0	54 798,3	22 944,7	20 966,2	75 764,5	1 978,5	2,5	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	668,4	351,6	316,8	256,8	608,4	60,0	9,0	La diminution des dépenses prévue tient au fait que l'organisation des programmes de formation a été confiée à des membres du personnel de la Mission, non à des consultants
Voyages	6 023,2	2 074,7	3 948,5	2 067,0	4 141,7	1 881,5	31,2	Les économies prévues tiennent au recours accru aux ressources internes pour assurer la formation et au contrôle strict des voyages (autres que pour la formation)
Installations et infrastructures	15 990,4	10 963,4	5 027,0	3 129,4	14 092,8	1 897,6	11,9	Les économies prévues tiennent à la baisse du montant des devis présentés par les fournisseurs au titre des services divers et à l'acquisition de matériel de bureau meilleur marché
Transports terrestres	2 739,3	2 307,6	431,7	934,9	3 242,5	(503,2)	(18,4)	L'accroissement des dépenses prévu tient au fait que les contrats concernant le carburant pour véhicules, qui devaient expirer en septembre 2009, ont été prorogés pour une période de deux mois, ce qui a entraîné une hausse des coûts

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010			1 ^{er} avril- 30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Prévisions au 30 juin 2010			Explication des écarts
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)		Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	
Transports aériens	19 805,3	18 097,2	1 708,1	77,4	18 174,6	1 630,7	8,2	Les économies prévues tiennent au montant alloué au titre du nouveau contrat d'affrètement, inférieur aux prévisions, ainsi qu'à la diminution de la consommation de carburant du fait de l'utilisation de l'appareil Beechcraft
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	–	–	
Communications	7 757,4	4 710,3	3 047,1	1 629,3	6 339,6	1 417,8	18,3	Les économies prévues tiennent à la révision du programme de la Mission concernant le remplacement du matériel de communications, compte tenu du recul des besoins en matière de nouveaux matériels et installations
Informatique	5 910,8	3 962,4	1 948,4	1 818,1	5 780,5	130,3	2,2	Les économies prévues tiennent à la révision du programme de la Mission concernant le remplacement du matériel de communications, compte tenu du recul des besoins en matière de nouveaux matériels et installations
Services médicaux	1 893,4	1 080,6	812,8	797,9	1 878,5	14,9	0,8	
Matériel spécial	244,3	133,2	111,1	111,0	244,2	0,1	0,0	
Fournitures, services et matériel divers	3 109,0	1 544,6	1 564,4	1 413,1	2 957,7	151,3	4,9	Les économies prévues tiennent au fait que l'on prévoit moins de besoins en termes de fournitures, services et matériel divers
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	64 141,5	45 225,6	18 915,9	12 234,9	57 460,5	6 681,0	10,4	
Total brut	205 939,4	149 329,4	56 610,0	49 864,0	199 193,4	6 746,0	3,3	
Recettes provenant des contributions du personnel	7 760,7	6 506,8	1 253,9	1 323,9	7 830,7	(70,0)	(0,9)	
Total net	198 178,7	142 822,6	55 356,1	48 540,1	191 362,7	6 816,0	3,4	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	205 939,4	149 329,4	56 610,0	49 864,0	199 193,4	6 746,0	3,3	

Annexe II

**Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs proposées
pour la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
(exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011)**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
A. Composante direction exécutive et administration				
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (secteur de la sécurité et état de droit)	1	VNU	Spécialiste adjoint de la gestion de l'information	Création de poste
Total	1			
B. Composante 1 : processus politique				
Bureau des affaires politiques	-1	P-4	Spécialiste des affaires politiques	Poste supprimé
	-1	SM	Assistant administratif	Poste réaffecté à la Section des ressources humaines
	-4	GN	Administrateur recruté sur le plan national	Postes supprimés
Total partiel	-6			
Bureau de la communication et de l'information	-1	P-2	Porte-parole adjoint	Poste supprimé
	-3	GN	Chef de production pour les émissions radiophoniques, responsable d'équipe itinérante et responsable des relations avec les médias	Postes reclassés à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national
	3	AN	Chef de production pour les émissions radiophoniques, responsable d'équipe itinérante et responsable des relations avec les médias	Reclassement de postes de la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-1	P-4	Fonctionnaire d'administration	Poste supprimé
Total partiel	-2			
Total	-4			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
C. Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit				
Section de l'appui au secteur de la sécurité	-1	P-4	Conseiller pour le renseignement	Poste supprimé
	2	GN	Administrateur recruté sur le plan national	Création de postes
Total partiel	1			
Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle	1	GN	Spécialiste des droits de l'homme	Création de poste
Total partiel	1			
Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves	10	GN	Enquêteur	Création de postes
Total partiel	10			
Bureau du chef de la police	-6	GN	Assistant linguistique	Postes réaffectés (3 au Groupe de la formation intégrée, 1 à la Section des achats et 2 à la Section des services généraux)
	1	P-5	Conseiller principal pour les politiques et les projets	Création de poste
	1	P-4	Spécialiste de la liaison avec les bailleurs de fonds et de la mobilisation des ressources	Création de poste
	1	P-4	Conseiller en information	Création de poste
	1	P-4	Conseiller pour la police de proximité	Création de poste
	1	P-4	Conseiller pour les unités des forces spéciales	Création de poste
	1	P-4	Spécialiste de la police maritime	Création de poste
	1	P-3	Fonctionnaire chargé de la recherche et des rapports	Création de poste
	1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Création de poste
	1	P-3	Conseiller en criminalistique	Création de poste
	1	P-3	Spécialiste des armes et explosifs	Création de poste
	1	P-3	Fonctionnaire chargé de la protection	Création de poste
	1	P-3	Juriste	Création de poste
	1	P-3	Spécialiste du suivi et de l'évaluation	Création de poste
	1	P-3	Administrateur des programmes	Création de poste
	1	P-3	Conseiller en ressources humaines	Création de poste

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
	1	P-3	Conseiller en achats et approvisionnements	Création de poste
	1	P-3	Conseiller en matière de finance et de budget	Création de poste
	1	P-2	Spécialiste des systèmes de base de données	Création de poste
	1	SM	Assistant au Fichier central et aux archives	Création de poste
Total partiel	13			
Cellule d'analyse conjointe de la Mission	1	P-3	Analyste de l'information	Réaffectation d'un poste du Groupe des affaires humanitaires
	-1	SM	Fonctionnaire de l'administration	Poste réaffecté au Bureau de la communication et de l'information
Total partiel	0			
Total	25			
D. Composante 3 : gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires				
Groupe des affaires humanitaires	-1	P-3		Poste réaffecté à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission en tant qu'analyste de l'information
Total partiel	-1			
Bureau de l'appui à la gouvernance démocratique (appui aux élections) [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	-2	P-4		
	-2	P-3		Réduction du nombre de postes de temporaire affectés à l'appui aux élections au niveau du village (<i>suco</i>)
	-3	GN		
	-29	VNU		
Total partiel	-36			
Total	37			
E. Composante 4 : appui				
Bureau du Chef de l'appui à la Mission	-2	GN	Assistant (budget)	Postes supprimés
	1	AN	Fonctionnaire du budget (adjoint de 1 ^{er} classe)	Création de poste

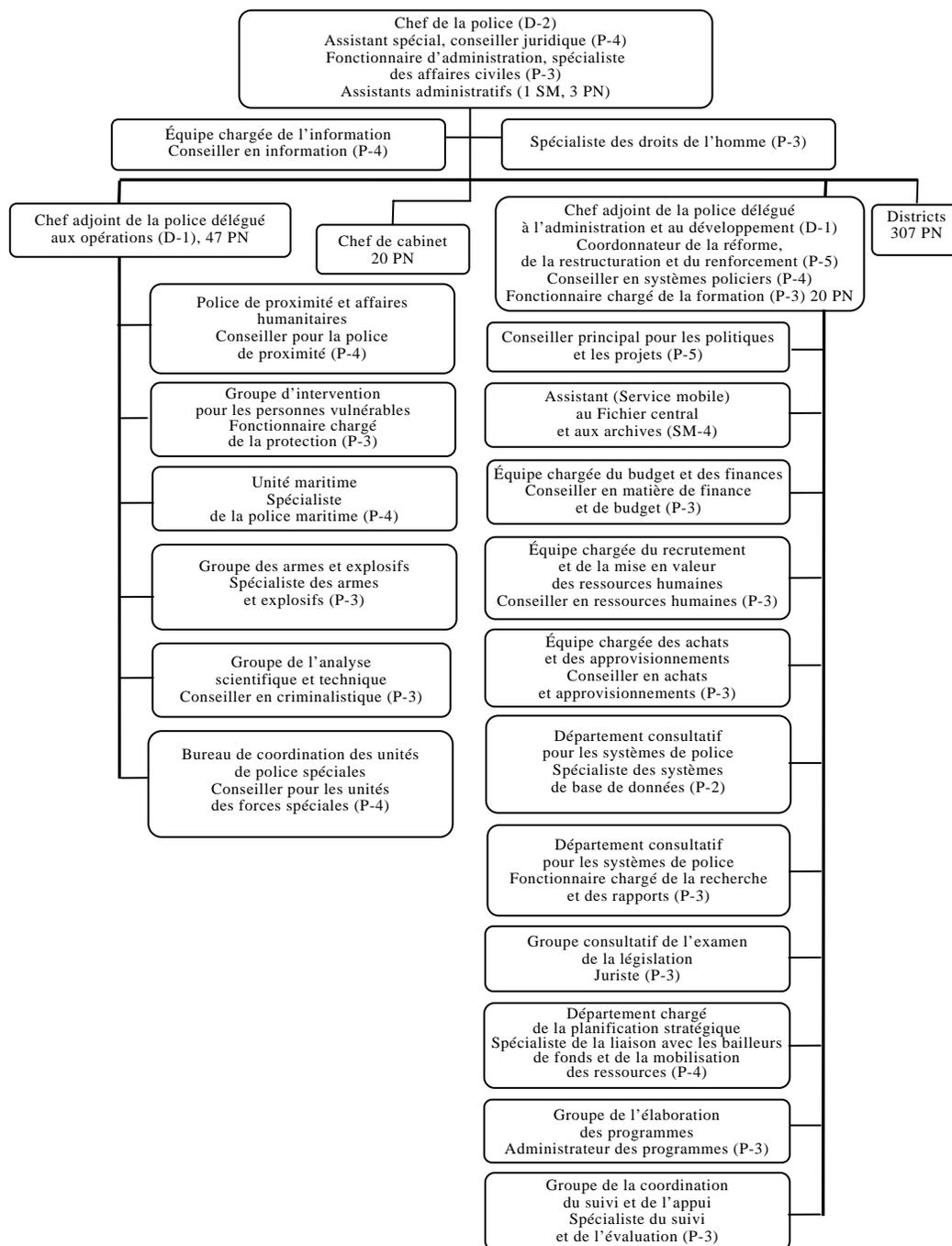
<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
	1	P-3	Spécialiste de l'environnement	Création de poste
Total partiel	0			
Bureau du Chef des services administratifs	3	GN	Assistant linguistique	Postes réaffectés au Groupe de la formation intégrée
Total partiel	3			
Section des achats	1	GN	Assistant linguistique	Réaffectation d'un poste du Bureau du Chef de la police
Total partiel	1			
Section des ressources humaines	1	SM	Assistant administratif	Réaffectation d'un poste de la Section des affaires politiques
	1	SM	Assistant administratif	Réaffectation d'un poste de la Section des services généraux pour assurer le contrôle des arrivées et des départs. De plus amples renseignements ont été demandés au sujet de ces fonctions.
	1	GN	Assistant administratif	Réaffectation d'un poste du Centre mixte des opérations logistiques. Des renseignements ont été demandés au sujet de ces fonctions.
Total partiel	3			
Section des services généraux	3	GN	Assistant (gestion des installations)	Création de postes
	-1	SM	Assistant administratif	Réaffectation d'un poste de la Section des services généraux à la Section du personnel civil
	-1	P-3		
	-1	P-2		
	-3	SM		Postes transférés à la Section de la gestion du matériel
	-4	GN		
	2	GN	Assistant linguistique	Réaffectation de postes du Bureau du Chef de la police
Total partiel	-5			
Section de la gestion du matériel	1	P-3		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
	1	P-2		
	3	SM		Transfert de postes de la Section des services généraux
	4	GN		
Total partiel	9			
Centre mixte des opérations logistiques	-1	GN	Assistant administratif	Poste réaffecté à la Section du personnel civil
Total partiel	-1			
Section de la sécurité	6	GN	Garde de sécurité (Groupe de gestion des services de garde)	Création de postes
	1	GN	Assistant administratif (Groupe des cartes d'accès et d'identité)	Création de poste
	1	GN	Assistant de sécurité	Création de poste
Total partiel	8			
Total	18			
Total général	3			
Personnel recruté sur le plan international	12			
Personnel recruté sur le plan national	16			
VNU	-28			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)				
Total	0			

Abréviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

Annexe III

Organigramme Division de la police de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste



Abréviations : PN = personnel recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.